



Communiqué de presse

Fédération du Parti Socialiste
de Haute -Savoie
8 rue Louis Armand BP 830
74016 ANNECY Cedex
Tél. : 04 50 09 68 83

Parti Socialiste

www.ps74.org

fede74@parti-socialiste.fr

Annecy, le 21 décembre 2009

En 2010, on vote ! Es-tu inscrit sur les listes électorales ?

La fin de l'année approche et avec elle la clôture annuelle des listes électorales. Pour pouvoir voter les 14 et 21 mars 2010 lors du scrutin élisant le Conseil Régional, les personnes non-inscrites, pour l'heure, sur les listes électorales doivent le faire auprès de leur mairie d'ici le 31 décembre !

La Fédération Socialiste de Haute-Savoie réalise, ce mois de décembre, une campagne d'information sur l'inscription sur les listes électorales.

Cette campagne est réalisée sous plusieurs formes :

- **des après-midi « phoning »** les mercredi 16 et 23 décembre 2009 lors desquelles des adhérents socialistes contactent les citoyens Haut-Savoyards pour les renseigner de la tenue des élections régionales au printemps prochain et des démarches à effectuer pour s'inscrire sur les listes électorales.
- **l'envoi d'un message électronique informatif** via les contacts personnels des adhérents participants.
En voici le texte, auquel est attaché le formulaire cerfa :

« Bonjour,

Les 14 et 21 mars auront lieu les élections régionales, une nouvelle occasion donnée à chacun de peser dans le débat politique !

Mais pour participer à ce rendez-vous citoyen, il faut être inscrit sur les listes électorales d'ici le 31 décembre !

Il s'agit là d'une démarche toute simple dont les conditions de base sont : être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civiques.

Pour s'inscrire sur les listes électorales il suffit de **se présenter à la mairie de sa commune de résidence avec :**

- **sa carte d'identité et une photocopie de celle-ci,**
- **un justificatif de domicile** (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, établie à son nom et prénom datant de moins de 3 mois ou des justificatifs prouvant le paiement par soi ou son conjoint d'un impôt communal sur les 5 dernières années).
En cas d'hébergement par un tiers, une attestation de celui-ci établie sur papier libre, certifiant que l'on habite chez lui, et un justificatif de domicile de celui-ci.
- **le formulaire d'inscription sur les listes électorales des citoyens français dûment renseigné** (qui se trouve en fichier attaché).

Pour information, la Région Rhône-Alpes a pour actuel Président Jean-Jack QUEYRANNE. Celui-ci se représente pour le prochain mandat régional.

Le site internet www.uneregion-davance.fr permet de consulter le bilan de sa gouvernance, de le compléter et le commenter mais surtout, d'apporter des suggestions et des idées pour que Rhône-Alpes continue à avoir une région d'avance !

Amitiés socialistes »

Clairette LEPAN,
Attachée fédérale.